SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix

1, rue du capitaine Fay 80290 POIX de PICARDIE siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 23 février 2021

Le comité syndical dument convoqué le 17 février 2021, s'est réuni le 23 février 2021 à 19h00, à la mairie de Poix de

Picardie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUZOU.

Membres en exercice: 22 Membres présents: 13

Présents: Janick KOTODZIEJ, Céline MASSON, Jacques LEULLIER, Yannick DESPLAINS, Bernard

D'HAILLECOURT, Emmanuel AUZOU, Katia MARGUERY, SPITAELS Hugues, PILLON Philippe, LEFRANC

Samuel, Mathieu PETIT, Gilles ROGER, Geneviève LECLERCO.

Absents excusés: Marie Hélène DESCOUTURES, Rose France DELAIRE

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : Katia MARGUERY

1. Compte rendu de la réunion du 9 février 2021.

Le Président demande à l'assemblée, si des modifications doivent être apportées au compte rendu. En l'absence de remarque, le compte rendu du comité syndical du 9 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Ajout d'un élément à l'ordre du jour.

Le Président explique à l'assemblée le besoin de délibérer concernant un fond perçu par le syndicat qui doit être reversé à l'organisme Bio Hauts de France concernant la convention 97724. Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Présentation du compte administratif 2020.

Section exploitation

Section investissements

Dépenses : 843415.24 € Recettes : 974554.34 € Dépenses : 396839.52 € Recettes : 392715.22 €

Solde d'exécution section investissements :-4124.30 € Solde d'exécution section fonctionnements : 131139.10 € M. AUZOU sort de la pièce pour ne pas assister au vote.

Dès lors, M. Yannick DESPLAINS propose à l'assemblée d'approuver les comptes administratifs 2020.

Pour: 12, contre: 0, abstention: 0

Après délibération du comité syndical, le compte administratif de l'année 2020 est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation du budget primitif 2021.

Le Président présente le budget primitif de l'année 2021.

Section exploitation

Dépenses : 1186034 € Recettes : 2408969 € Section investissements Dépenses : 1077264 € Recettes : 1350828 €

Excédent reporté section investissements :-4124.30 € Excédent reporté section fonctionnements : 131139.10 €

Le Président propose à l'assemblée d'approuver le budget primitif 2021.

Pour: 13, contre: 0, abstention: 0

Après délibération du comité syndical, le budget primitif de l'année 2021 est approuvé à l'unanimité.

5. Affectation du résultat.

Le président informe l'assemblée que l'affectation du résultat sera votée ultérieurement, en accord avec le comptable du Trésor Public.

6. Plan de programmation du plan concerté de l'eau (période de 2019 à 2023).

Le Président effectue la lecture du plan à l'assemblée, celui-ci étant élaboré en collaboration avec l'agence de l'eau.

Le Président rappelle les différents projets en cours ainsi que les projets qui seront à programmer ultérieurement.

Le Président précise le besoin de constituer des dossiers de subventions dans l'organisation de ces projets.

Le Président propose à l'assemblée d'approuver le plan concerté de l'eau.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Etude des réseaux effectuée par la CC2SO.

Le Président informe que la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest va effectuer une étude des réseaux et du patrimoine des syndicats et des communes.

Cette étude est demandée par l'agence de l'eau afin de déterminer les besoins futurs.

Une participation financière sera demandée pour l'élaboration de cette étude.

8. Questions diverses.

Le Président indique à l'assemblée que des nouvelles élections municipales se sont déroulées dans la commune de Saulchoy sous Poix. Le vice-président actuel ne pourra plus siéger au comité. Une nouvelle personne sera désignée par le conseil municipal pour siéger au syndicat. Le Président évoque l'opportunité de modifier les statuts afin de réduire le nombre de vice-présidents à 3.

Clôture de la séance à 20 heures 30.

La Secrétaire Katia MARGUERY